

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2017

(convocations adressées le 16 mars 2017)

Etaient présents : LELIEVRE RIPEAUX LEMASSON BOUJU FOUBERT DELAUNAY FERAULT GRAND GUILLOUARD PICHEREAU SAINT-MARTIN

Absentes excusées : F.ADAM qui a donné pouvoir à G.RIPEAUX, B.LEBOUC, C.COUBRUN

Réalisation des actes pour la vente des 2 chemins (Haie Portée et Gallière)

Il a été décidé d'annuler la délibération qui confiait la vente des 2 chemins à la SCP NADOLSKI. Ces ventes se feront sous forme d'actes administratifs.

Indemnités de fonction des Elus suite à parution du décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017,

La précédente délibération concernant l'indemnité des Elus faisait référence pour l'indemnité du Maire à 31% de l'indice brut 1015 et pour les Adjointes à 8,25% de l'indice brut 1015. Au 1^{er} janvier 2017 l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction est passé de 1015 à 1022. Une nouvelle délibération est prise qui porte l'indemnité du Maire à 31% de l'indice brut terminal de la fonction publique et à 8,25% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les Adjointes.

Tarif de la garderie du 1^{er} mercredi après-midi du mois,

Le 1^{er} mercredi du mois le tarif de la garderie sera de 1 euro au lieu de 3 euros et ce pendant l'existence du club nature.

Subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompiers pour achat éventuel de lampes frontales,

Une subvention de 350 euros sera allouée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'achat de lampes frontales. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2017.

Demande de subvention de l'association des parents d'élèves de l'Ecole Publique pour un séjour en classe de neige en janvier 2018,

Une subvention de 4.600 euros sera allouée à l'Association des Parents d'Elèves pour un séjour en janvier 2018 au Collet d'Allevard des 24 enfants du cycle III. Cette somme sera inscrite au budget primitif.

Fleurissement 2017

Label Paysage sera contacté afin d'améliorer le devant de la Mairie.

Vote du compte de gestion 2016 et compte administratif 2016,

COMMUNE	Section investissement	Section fonctionnement
RECETTES TITRES EMIS	147.043,74	634.031,99
DEPENSES MANDATS EMIS	99.375,61	560.960,99
RESULTAT DE L'EXERCICE	+47.668,13	+73.071,00
Excédent antérieur	+243.009,13	+101.875,83
Excédent cumulé	+290.677,26	+174.946,83

Le compte de gestion 2016 et le compte administratif 2016 ont été approuvés à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement 2016 :

- Report en section de fonctionnement : 104.200,00
- Affectation en section d'investissement : 70.746,83

174.946,83

Décisions sur l'agenda d'accessibilité programmée suite à la réunion de la commission communale d'accessibilité et de la réunion de la commission des travaux du 16 mars 2017,

M. le Maire a rendu compte des travaux de ces 2 commissions.

Accessibilité : les travaux nécessaires seront échelonnés sur 2 ans (2017 et 2018) et une dérogation sera demandée pour l'Agence Postale Communale, la Salle des Fêtes et le Musée – des travaux étant envisagés sur ceux-ci.

Ventes éventuelles de biens immobiliers de la commune (logements communaux, parcelles de terre),

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord de principe pour la vente de :

- les 3 logements communaux mis en service depuis 2005 rue de la Libération. Une estimation sera demandée et le prix de vente sera établi ultérieurement.
 - une partie de la parcelle cadastrée section I n° 95 (5h83a95ca) près du cimetière de Lignières. Une estimation sera demandée à la SAFER et le prix de vente sera établi ultérieurement.
 - la parcelle cadastrée section T n° 18 (57a 51ca) entre La Paquerie et Bellevue
 - les parcelles cadastrées section 171 X n° 28 (1ha24a70ca) et section 171X n° 31 (1ha48a15ca) près des Roches d'Orgères. Une estimation sera demandée près de la SAFER et le prix de vente sera établi ultérieurement
- **Questions diverses :**
- Tours de garde pour l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai)

Créneau horaire	23 Avril 2017	7 Mai 2017
8 h – 11 h	R.LELIEVRE L. SAINT-MARTIN C.PICHEREAU	R.LELIEVRE C.PICHEREAU C.FERAULT
11 h – 14 h	C.FOUBERT G.RIPEAUX D.GRAND	F.ADAM D.GRAND T.GUILLOUARD
14 h - 17 h	C.FERAULT R.DELAUNAY B.LEBOUC	C.COUBRUN R.DELAUNAY B.LEBOUC
17 h – 19 h + dépouillement	V.BOUJU T.GUILLOUARD B.LEMASSON	G.RIPEAUX B.LEMASSON R.LELIEVRE

- Démarches de C.FERAULT auprès du service Tourisme de la CCMA pour le site de la Gérarderie

M. Christian FERAULT a exposé son intention de préparer une plaquette d'information.

Fait à Lignières-Orgères, le 22 mars 2017

Signé Le Maire,
Raymond LELIEVRE